

## CPGE-ATS

Classe préparatoire aux Grandes Écoles – Attestation technicien Supérieur  
**Métiers du Paysage**

Conditions d'admission et démarches pour suivre la formation  
**CPGE-ATS Métiers du paysage au LMHP Jeanne Baret :**

**Candidature en 2 étapes**

### Étape 1 : Dépôt de votre dossier de candidature

Envoi du dossier de candidature\* au lycée sous format PDF par mail à l'adresse :  
[ats.paysagemontreuil@gmail.com](mailto:ats.paysagemontreuil@gmail.com) \*Voir la liste des pièces du dossier de candidature et le calendrier pour le dépôt de celui-ci sur le site internet du lycée :  
[www.lyceehorticulture93.fr](http://www.lyceehorticulture93.fr)

### Étape 2 : Entretien oral

Les candidats sont convoqués individuellement pour un entretien\* pendant la période des mois de mai et juin. \*Voir les modalités d'organisation des entretiens sur le site internet du lycée : [www.lyceehorticulture93.fr](http://www.lyceehorticulture93.fr)

### Admission :

La liste définitive des candidats admis et une liste de candidats admis sur liste complémentaire sont élaborées après parution des résultats des concours d'entrée des Écoles Supérieures de Paysage. Une session de rattrapage pourra éventuellement être organisée début septembre (à ce sujet, il est conseillé de prendre contact avec la direction du Lycée à partir du 25 août).



## LYCÉE DES MÉTIERS DE L'HORTICULTURE ET DU PAYSAGE JEANNE BARET

16 rue Paul Doumer  
93512 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 48 70 41 10  
Mail : [ce.0931779d@ac-creteil.fr](mailto:ce.0931779d@ac-creteil.fr)

[www.lyceehorticulture93.fr](http://www.lyceehorticulture93.fr)

Menu > nos formations  
> Classes préparatoires



 [prepapaysagemontreuil](https://www.instagram.com/prepapaysagemontreuil)



# CPGE-ATS Métiers du Paysage

Lycée des Métiers de l'Horticulture et du Paysage Jeanne Baret  
Montreuil



Classe préparatoire aux Grandes Écoles  
Attestation Technicien Supérieur

Formation accessible après un bac +2 (120 ECTS)  
Préparation en 1 an  
Double cursus L3 Géographie et Aménagement (180 ECTS)

## CPGE-ATS MÉTIERS DU PAYSAGE

La **CPGE-ATS Métiers du Paysage** est une formation publique qui prépare en un an des étudiant-e-s ayant validé 120 crédits ECTS et désirant se présenter aux concours d'entrée des formations de :

- Paysagiste diplômé d'État des Écoles Supérieures de Paysage (ENP Blois - INSA Centre Val de Loire, ENSAP Bordeaux, ENSAP Lille et ENSP Versailles-Marseille)  
> concours commun d'admission en DEP1 - voie externe / Admission sur titre en DEP2 - voie externe / épreuves d'admission en cycles préparatoires 1 et 2
- Ingénieur en Paysage des Grandes Écoles Junia Isa (Lille) et Institut Agro (Rennes-Angers)

En ce qui concerne les non-admis, chaque année, après réflexion menée avec les enseignants, quelques étudiant-e-s s'orientent vers des écoles de paysage étrangères ou retentent et réussissent les concours des écoles françaises l'année suivante. Quelques autres choisissent d'autres domaines découverts au cours de l'année pour poursuivre leurs études supérieures (architecture / urbanisme / géographie / environnement / patrimoine / etc.)

### CONTENU DE LA FORMATION au LYCÉE (33 à 37 heures de cours hebdomadaires)

Encadrés et accompagnés par des professeurs d'arts plastiques, de géographie, de lecture de paysage, d'anglais et de littérature, les étudiant-e-s suivent pendant une année un programme d'enseignements structurés selon 6 modules transdisciplinaires :

- Lecture, analyse, transcription d'un site
- Représentation de l'espace et des manières de l'habiter
- Étude des notions pour décrire et pour comprendre les espaces et les milieux
- Pratiques de création et démarches de projets
- Expression et culture dans les langues et les littératures (en lien avec le paysage et l'architecture)
- Construction de son projet d'orientation

Notre formation s'appuie sur :

- la pluridisciplinarité avec la pratique d'un enseignement transversal
- des entraînements (épreuves blanches, khôlles, productions individuelles ou collectives) aux épreuves écrites, plastiques et orales des concours
- des sorties régulières sur le terrain (explorations, visites, études de sites) avec la volonté de croiser les regards, les points de vue que peuvent apporter les différentes disciplines
- des rencontres avec des intervenants extérieurs (artistes, théoriciens du paysage, anciens étudiants, professionnels du paysage, etc.)
- des sorties pédagogiques (pratique du dessin et de l'écriture in situ, rencontres avec des acteurs du paysage dans le site choisi, visites d'expositions, spectacles, conférences ; la proximité de Paris permettant aux étudiants de vivre une expérience culturelle riche et authentique)
- quatre à cinq semaines de stage en agence de paysage afin que les étudiant-e-s se familiarisent avec les différentes approches de la profession : conception, technologie, démarches administratives, etc.

L'enseignement délivré au cours de cette année de préparation vise à :

- permettre une expérience concrète de sites variés
- apprendre à observer et regarder un site
- développer les moyens d'expression, plastiques et écrits, qui permettent de traduire perceptions, ressentis ou analyses
- développer la culture générale liée au paysage, favoriser l'ouverture, la curiosité et la réflexion

#### *Les + de la formation*

#### **CPGE-ATS Métiers du paysage au LMHP Jeanne Baret :**

- *Un cadre de travail agréable et un environnement adapté*
- *Une pédagogie dynamique et une équipe d'enseignants engagés*
- *Des effectifs raisonnables en classe permettent un accompagnement personnalisé*
- *Un stage en entreprise ou en collectivité territoriale*
- *La participation à des projets artistiques et culturels*

**Un partenariat avec l'Université Sorbonne Paris Nord et son département Géographie a été mis en œuvre pour contribuer à l'enrichissement des enseignements de la classe préparatoire.**

**Les étudiant-e-s mènent un double cursus lors de leur formation qui leur permet de valider en fin d'année une L3 Géographie et Aménagement et de candidater pour la rentrée suivante en Master 1.**